

carton Plein Air

8^e CONGRÈS des COLONIES de VACANCES
& ŒUVRES DE PLEIN AIR
REIMS, 22, 23, 24 AVRIL 1927

ORGANISATION
des
Ecoles de Plein Air
par
M. Ch. ARPIN

FONDATEUR-DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE PLEIN AIR DE TROYES



LE MOUVEMENT SANITAIRE
ÉDITEUR
4, rue de Sèvres, 4^e — PARIS

1927

ORGANISATION DES ÉCOLES DE PLEIN AIR

par M. CH. ARPIN

Fondateur et Directeur de l'Ecole de Plein Air de Troyes.



« Les enfants sont de l'humanité en germe qui pousse dans du soleil et de l'amour ».

G. VIAUD.

Lorsqu'en 1876, en Suisse, le pasteur Bion conduisit en vacances une trentaine d'enfants de Zurich sur les hauteurs de l'Appenzel et qu'en 1881 le pasteur Lorriau移植了三个孩子从巴黎的首都搬到一个凉爽的乡间，他们没有怀疑过他们的行为是先驱者，他们的行为是简单的仁慈和爱，会引起一场大规模的慈善事业的物质化，由数百个假期在古老的和新大陆的土地上。

Inspirées plus par le cœur que guidées par la science, les Colonies de Vacances ont, pendant de longues années, dispensé les trésors de leur prosélytisme au gré de leur sentiment, selon les régions, avec générosité sans doute, mais sans la méthode indispensable à l'économie et au rendement.

Au cri de ralliement sorti de la voix puissante et du verbe éloquent de notre Maître le Pasteur COMTE, répété par les animateurs inlassables, VIMARD, GRADEL, GILLARD, CONLOMBANT, et répercute par les échos à travers les plaines et les monts, les bons ouvriers du Bien Social se sont réunis dans des Fédérations, assemblés dans des Congrès et élaboré une technique des Colonies de Vacances.

A l'empirisme a alors succédé la science et à l'impulsion généreuse la raison bienfaisante, guidée par un amour ardent et passionné de l'enfant.

Ceux-là même qui avaient voué le meilleur d'eux-mêmes au *sauvetage* et à la *régénération* de l'enfant par les Colonies de Vacances ont jugé alors leur œuvre insuffisante et travaillé à son extension par la création d'un organisme de plus longue durée : l'Ecole de plein air.

Qu'est-ce que l'Ecole de plein air ? C'est un organisme né d'hier et qu'en 1914 le regretté Edouard PETIT définissait : « L'Ecole de plein air n'est ni tout à fait un Sanatorium ni tout à fait une Ecole, mais participe des deux institutions. »

C'est comme je l'écrivais à la même époque : « L'Ecole où l'on respire largement à pleins poumons, au milieu de la libre nature, en s'imprégnant l'âme de sa beauté et l'esprit de ses mystères. »

C'est l'Ecole où l'on s'instruit aujourd'hui le long d'un clair ruisseau, demain dans les sentiers odorants du bocage et demain encore dans les granges pleines du fermier voisin, un autre jour dans l'atelier du forgeron, du menuisier ou du charron.

C'est proprement l'Ecole de la régénérescence pour les petits déshérités de l'existence.

C'est l'Ecole où le rôle de pédagogue est doublé de celui du médecin, ou plutôt celle où les deux rôles se confondent pour revivifier un être épaisé avant d'avoir agi et lui accumuler des réserves d'énergie pour les luttes futures.

L'Ecole de plein air n'est pas la Colonie de Vacances prolongée, l'une est la villégiature temporaire des bien portants, l'autre la cure permanente des débiles avec continuation des études : grâce à elle, pendant que se fortifie le corps, l'esprit ne reste pas en jachère.

L'Ecole de plein air n'est pas un préventorium, ici le médecin est roi, là, le pédagogue commande ; c'est l'Ecole des chétifs, des malingres, non des malades, en attendant qu'elle devienne l'Ecole nouvelle que réclament de tous leurs vœux ceux que préoccupent le développement normal et harmonieux de l'organisme et des facultés de l'enfant. »

L'idée est française : ce sont nos amis LEMONNIER et DUROT qui, les premiers, ouvrirent les fenêtres de leur école sur la nature, l'un 1890 dans sa classe de Saint-Ouen, l'autre en 1901 dans son installation de Montigny-sur-Loing. VIMARD doit saluer avec reconnaissance les précurseurs des Colonies de Vacances ; c'est pour moi une joie mêlée d'affection de rendre un public hommage à LEMONNIER et à DUROT, les deux bons instituteurs parisiens dont la belle indépendance, la générosité du cœur, la fécondité des idées

et la volonté de réalisation ont préparé les temps nouveaux de l'Ecole moderne.

Mais, hélas ! livrés à leurs propres forces, ils n'ont bâti que modestement : l'Allemagne les a distancés en réalisant, dès 1904, l'école de Charlottenbourg.

Sous l'influence du Dr BAGINSKI, elle a, en pleine lutte contre la tuberculose, édifié dans la forêt de Grünwald les pavillons de bois qui constituent la Grüme Schule, où 170 enfants, soumis, pendant la journée seulement, au régime de l'air pur, d'une alimentation réglée, d'un travail joyeux et d'un repos salutaire, accordent leur vie au rythme harmonieux de la nature.

La publication des résultats obtenus et des espoirs entrevus suscita un enthousiasme créateur dont profitent depuis 1906 les petits écoliers d'Eberfeld, Munich, Mulhouse.

Dès 1907, l'Angleterre, intéressée et séduite, ouvrit cinq écoles de plein air, à l'abri des bois de pin ou de chêne et en compte actuellement une soixantaine qui s'éparpillent autour des grandes cités industrielles.

Vers 1910, en Italie, le Sénateur GIOVANNI entraîna dans le mouvement les villes de Padoue, Milan, Gênes, Florence et Rome même, dont les sept collines se couronnèrent d'Ecoles de plein air, baignées de lumière parmi les ruines, la verdure et les fleurs.

La Suisse, avec ses hautes montagnes neigeuses, radieusement réchauffées par le soleil nourricier, élargit le problème de l'Ecole de plein air par l'Ecole au soleil, dont celle du Dr ROLLIER, à Leysin, est le prototype par la satisfaction qu'elle apporte aux exigences de la médecine et de la pédagogie.

Le Danemark, la Norvège, la Suède, la Hollande, la Belgique, à l'avant-garde de l'hygiène et du progrès humain, occupent une belle place dans la liste de ces institutions.

Mais le premier rang appartient sans conteste aux Etats-Unis, autant par la multiplicité des œuvres que par la diversité dans les modalités. 168 villes se partagent les 200 Ecoles de plein air américaines qui ont pour siège, tantôt la terrasse d'un immeuble, le pont d'un bateau ou le parc d'un jardin public.

Si la France a donné le branle, elle n'est pas restée en arrière, mais à l'externat de Charlottenbourg elle a, en général, préféré l'internat.

En 1905, le Professeur GRANCHER, dont le nom est indissoluble de toute action de préservation contre la tuberculose, trace devant l'Académie de Médecine le programme de l'Ecole de plein air et

provoque la première création officielle à Lyon, dans la somptueuse propriété du Vernay, en 1907.

Le 16^e et le 20^e arrondissements de Paris l'imitent en 1910, l'un au Vésinet, l'autre à Mortain et en 1914, au moment où se déchaîna sur l'Europe la catastrophe qui a failli nous engloutir, Troyes se préparait à ouvrir la sienne.

Dans tous les domaines, la guerre, en multipliant les maux, trouva devant elle les intelligences et les cœurs aptes à les combattre. En 1918, les Dr^s Armand DELILLE et WAPLER examinaient, à Evian, les femmes et les enfants des pays envahis, rapatriés par la Suisse. Le lamentable état de santé des uns et des autres, mais plus particulièrement celui des enfants, déjà marqués par la tuberculose, émut douloureusement leur cœur d'homme et imposa à leur sacerdoce de médecin la recherche du remède. Les cures merveilleuses du Dr ROLLIER, à Leysin, apparurent à leur esprit et, à son imitation, ils instaurèrent au Monnetier, dans la Haute-Savoie, l'Ecole au soleil, dont les résultats récompensèrent leurs efforts.

C'est encore à la guerre qu'est due, à la Fontaine-Bouillant, dans l'Eure-et-Loir, l'ouverture de l'Ecole de plein air des enfants des 13^e et 14^e arrondissements de Paris, amaigris, énervés, fatigués par les émotions profondes, consécutives aux bombardements des gothas et des berthas.

Sous l'influence des événements et des idées, les Ecoles de plein air se multiplièrent ; une enquête à travers la France auprès de MM. les Inspecteurs d'Académie, vient de nous préciser le nombre de ces établissements qui, par leur création et la désignation de leur personnel enseignant ont un caractère officiel. Tous les départements, sauf la Seine, ont été touchés par notre circulaire. 54 ont répondu négativement, 27 affirmativement : nous attendons la réponse des 7 derniers. Des renseignements obtenus, il ressort qu'il y a actuellement dans notre Pays 41 Ecoles de plein air, dont 22 sont temporaires et 17 permanentes : 17 fonctionnent avec un internat et 24 comme externat ou demi-pensionnat ; 30 sont communales, une est départementale, une nationale, une émane d'une Caisse des Ecoles et 8 de l'initiative privée (Office des Pupilles de la Nation, Œuvres de Colonie de Vacances et Œuvre Mutuelle, etc.). Presque tous les externats sont gratuits avec participation volontaire des familles ; les internats sont payants par partie pour les parents, l'autre partie étant à la charge des collectivités par des dons, des subventions, etc.

Parmi toutes ces écoles, dont la liste s'allongerait des Foundations parisiennes, nous n'aurions garde de citer la superbe Ecole de plein air des enfants de Reims, à Villers-Allerand, née en 1922

et que personifie la haute et énergique physionomie de M^{11e} FOURIOUX.

Plus que les Colonies de Vacances, les Ecoles de plein air sont difficiles à créer en raison de leur plus longue durée et de leur caractère à la fois pédagogique et hygiénique. Leur diversité ne peut donc nous étonner. C'est la raison de ce travail d'en poser les règles principales, laissant aux initiatives locales le soin du détail, tant dans la construction que dans l'organisation.

Pour satisfaire à tous les besoins de la santé des enfants, il me semble que chaque municipalité urbaine devrait comprendre dans son armement sanitaire une Ecole de plein air externat et chaque département une Ecole de plein air internat, toutes deux permanentes, qui se comporteraient différemment, tout en s'adressant à peu près à la même clientèle d'enfants chétifs, anémiés, mais non malades, dont le maître dit : « Ce sont des cancrels » et dont les parents insinuent : « Votre maître ne vous apprend donc rien ? »

L'Ecole de plein air externat élève des bâties légères et coquettes à la périphérie des villes parmi les arbres et les fleurs et comprend, avec des classes ouvertes sur trois côtés, cuisine, réfectoires, salles de douches et de repos, jardin et annexes indispensables.

Grâce à l'Inspecteur médical des Ecoles et à l'Assistante d'Hygiène, la discrimination des enfants est assurée et les familles aviseront la liste de ceux qui sont justiciables de l'Ecole de plein air arrêtée.

Munis d'une carte de tramway, réunis chaque matin en un point convenu, ils embarquent dans des voitures spéciales, sous la surveillance d'un ou plusieurs maîtres ou maîtresses, à 8 heures du matin et sont reconduits dans les mêmes conditions chaque soir, le jeudi comme les autres jours.

Revêtus, à l'arrivée, d'un costume de plein air propre à l'établissement, ils passent devant l'infirmière pour la visite d'ensemble et se dirigent au réfectoire, où une collation les attend.

Selon le temps et la température, les classes, réduites à 4 heures, commencent en salle avec fenêtres ouvertes ou en plein air, dans des endroits parés du vent.

Elles s'inspirent du moment et roulent sur des sujets dont la vérification sur place en fixe mieux les éléments ; elles sont coupées judicieusement d'exercices physiques, au soleil, torse nu, et d'exercices de spirométrie.

Des promenades scolaires, des visites à des industries locales, à

des ateliers familiaux, à des ouvrages d'art, à des mouvements anciens, agrémentent les classes par la variété des lieux et des objets étudiés.

Les repas de midi, particulièrement copieux, contrôlés par le médecin et composés d'accord avec lui, sont suivis d'une sieste sur ses lits de camp portatifs placés en plein air ou en salle, toutes fenêtres ouvertes. Le goûter de 4 heures, composé de pain, de chocolat ou de confiture et de lait, permet à l'enfant d'attendre le dîner familial.

Une éducation hygiénique rigoureusement soignée rentre dans le cadre de l'enseignement et comporte, avec des douches journalières, des lavages fréquents du visage, des dents, des mains, des ongles, des pieds.

L'Ecole de plein air ne bâtit pas sur le sable. Elle aspire à ce que ses enseignements demeurent chez l'homme et dirigent sa vie d'ouvrier et de chef de famille. Aussi, à côté de l'éducation physique, intellectuelle et morale, elle prétend grossir son bagage de données pratiques et journalièrement utilisables.

C'est pourquoi les travaux manuels, qui visent à la conduite d'un jardin, à la tenue d'un ménage, à l'accomplissement de menus travaux d'intérieur et le maniement des outils de l'usage le plus courant y sont en honneur, bien que ces notions puissent paraître singulières aux yeux de beaucoup de personnes qui considèrent leur exécution au-dessus des possibilités d'un enfant et hors du cadre de l'enseignement ordinaire.

L'habitude du self-Gouvernement et l'observation des règles d'une discipline librement consentie étant à la base de nos moyens d'éducation et d'enseignement, les journées de plein air n'astreignent pas les élèves à une attention de tous les instants et à une immobilité incompatible avec leur âge.

De cette pédagogie et de cette existence, il résulte des augmentations de poids, de taille et de force et une amélioration de l'état général que des mensurations consignées sur des carnets scolaires et des visites médicales régulières accusent, et sans qu'il y paraisse un bénéfice certain de connaissances que des tests et des examens pédagogiques révèlent à l'étonnement des maîtres et des parents.

L'Ecole plein air internat s'inspire des mêmes principes et je ne saurais mieux faire que rapporter ici ce qui se fait à l'Ecole de plein air de Troyes que j'ai eu la joie de fonder en 1921 et de diriger depuis cette époque.

Les inscriptions pour l'Ecole de plein Air sont reçues au

Bureau municipal d'hygiène, où les enfants se présentent accompagnés de leurs parents que le Médecin et moi interrogeons discrètement sur leur logement, sa situation, ses dimensions, son éclairage, le nombre de ses habitants, sur leur alimentation, leurs antécédents médicaux, leur genre de vie, et leur travail. A l'examen et à la conversation, nous les devinons et, selon les cas, nous les encourageons, les conseillons, quelquefois même nous les grondons affectueusement. A ce contact, que complètent parfois des visites à domicile, nous nous instruisons mieux qu'en beaucoup de livres et nous doublons notre action d'une entr'aide sociale qui attire la sympathie ou la force.

L'examen médical est consigné sur une fiche de santé tenue régulièrement à jour et où s'inscrit trimestriellement le résultat des mensurations en poids, taille, périmètre thoracique, spiromètre et dynamomètres auquel je procède et que le Médecin contrôle.

L'emploi du temps est ainsi réparti :

7 heures, réveil ; de 7 heures à 8 h. 1/2, services de propreté, petit déjeuner, jeu libre ; de 8 h. 1/2 à 10 h. 15, éducation morale et intellectuelle ; de 10 h. 15 à 11 h. 30, éducation physique ; spiromètre, douche, chant ; de 11 h. 30 à 14 heures, déjeuner, sieste et jeu ; de 14 heures à 17 heures, éducation intellectuelle, travail manuel, bois, fil de fer, osier, éducation des sens, dynamomètre, spiromètre ; de 17 heures à 18 h. 30, travail au jardin ou à l'atelier, étude et lecture libre ; de 18 h. 30 à 20 heures, dîner, jeu, lecture ou chant et coucher.

Après 10 heures de sommeil, à 7 heures, les enfants se lèvent et passent au lavabo où ils ont chacun leur easier, du modèle de l'*Hygiène par l'Exemple*, pour les effets, les chaussures et les objets de toilette, sans oublier la brosse à dents. Ils procèdent deux fois par jour à des ablutions. A 7 heures 30, ils déjeunent.

Occupés aux différents services jusqu'à l'heure de la classe, ils n'y entrent pas sans se chausser des pantoufles propres et sans s'être à nouveau lavé les mains.

La salle de classe, autrefois salle de billard et bibliothèque, a son plancher ciré ; elle ne ressemble en rien aux salles de classes ordinaires ; les murs blancs sobrement décorés de tableaux artistiques, ont un aspect reposant qu'accroît encore des feuillages et des fleurs déposés dans de vieux vases sur le bureau du maître et la cheminée ; une boiserie légère, qui court sur une des faces, parallèlement aux tableaux noirs, reçoit chaque jour les documents des leçons et est l'objet d'une curiosité toujours renouvelée.

Chaque enfant possède une table rectangulaire et une chaise ; la salle de classe est ici un lieu de réunion agréable aux fenêtres toujours ouvertes. On s'y sent à l'aise quand il fait mauvais temps car lorsque le soleil luit, et que la température est élémentaire, l'Ecole c'est le parc, c'est le « court » de tennis, c'est le jardin où chacun se transporte selon le vent avec sa table pliante et son petit bagage.

Ce qui provoque un étonnement inaccoutumé chez les enfants, ce sont avec les fenêtres entièrement ou partiellement ouvertes selon le temps, aussi bien au réfectoire qu'au dortoir, à la salle des classes qu'à la salle de jeu, les larges ablutions, les douches, le lavage des dents matin et soir et surtout le nettoyage des mains et des ongles avant les repas, avant les entrées en classe, à la sortie des W.-C. et en maintes autres circonstances. De tout cela, ils se dispenseraient volontiers, si une surveillance rigoureuse n'y prenait attention.

Les questions sur la régularité des fonctions intestinales et l'examen fréquent des yeux, de la gorge, du nez, des oreilles et du corps pendant les douches leur causent au début une muette surprise ; jamais on ne s'est tant intéressé à leur petite personne ; mais ce qui les ébahit au plus haut point, c'est d'abord l'obligation du repos allongé après le déjeuner de midi, puis celle de se déchausser pour entrer en classe, à la salle à manger et au dortoir, de nettoyer les W.-C. après son passage et de les badigeonner fréquemment à la chaux, de respecter la prescription peinte à la porte des W.-C. : « Laisse ce lieu aussi propre que tu voudrais le trouver » ; puis celle encore de participer au nettoyage des salles, de tenir sa table et sa chaise en constant état de propreté, d'en enlever les souillures avec du papier de verre et de l'eau de javel, de brosser fréquemment ses vêtements, de recoudre ses boutons et d'observer en toutes circonstances les règles de la bonne santé et de la bonne tenue apprise par cœur et souvent répétées.

Air, eau, soleil, alimentation naturelle et réglée, exercices et jeux dirigés, repos bien dosés sont les adjuvants nécessaires des règles générales d'hygiène et de l'Ecole de plein air. Je les mets à mon service le plus judicieusement que je puis.

Grâce à eux, mes élèves échangent petit à petit leurs pâles couleurs contre un teint frais et rose ; leurs corps las et voûté se redressent harmonieusement ; leur tenue embarrassée fait place à une allure dégagée ; leurs manières changent ; ils apprécie l'importance des bonnes habitudes et sentent la laideur des expressions grossières ; ils prennent plaisir à la vie saine et cherchent à se rendre utiles.

Le contrôle permanent et l'éloignement des influences extérieures en font des petits hommes mis en confiance par la perception très nette de l'intérêt qu'on attache à leur personnalité.

La marque imprimée sur ses élèves par l'E. P. A. est indélébile ; je dirai même qu'elle influe sur la famille par l'exemple du petit.

L'Ecole de plein air est ainsi créatrice, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de bonnes habitudes hygiéniques, physiques et morales et par conséquent organe d'amélioration sociale par la persistance de son action. Elle sauve les corps et fortifie l'esprit et peut inscrire à son frontispice : « Ici on apprend à se bien porter pour se bien conduire ».

Médecins, pédagogues, administrateurs sont aujourd'hui convaincus de la valeur hygiénique et sociale de l'Ecole de plein air ; aussi ai-je l'honneur, pour aider à sa diffusion, de soumettre à votre discussion les résolutions suivantes qui en constitueront le premier statut. Elles ont été élaborées en partie à Reims, au Congrès régional de 1922, par une Commission présidée par M. Bertin, Inspecteur de l'Enseignement primaire et dont j'avais, aux côtés de M^{me} Fourioux et de M. le Dr Madeuf, le plaisir de faire partie ; j'y ai apporté les modifications dictées par l'expérience acquise depuis cette époque.

But : l'Ecole de plein air, ouverte toute l'année, a pour but de remettre en état de santé les enfants débiles, anémiés, convalescents, par une hygiène appropriée, une alimentation étudiée et une éducation physique spéciale, sans arrêter leur développement intellectuel et leur éducation morale.

Oeuvres : L'enseignement en plein air peut être donné dans les classes en plein air, dans les écoles de plein air avec externat, et dans les écoles de plein air avec internat, temporaires ou permanentes.

Création : Les Ecoles de plein air rentrent dans le cadre des Ecoles publiques à raison d'une école avec internat au moins par département et une école avec externat dans chaque agglomération importante.

Comme elles, elles sont créées d'après le règlement du 18 janvier 1887 avec les conséquences qu'il comporte au point de vue des crédits, des subventions et du personnel.

Les œuvres d'initiative privées : Caisse des Ecoles, Colonies de vacances, Amis de l'école, Associations amicales, particuliers, etc., peuvent ouvrir des écoles de plein air en se soumettant aux mêmes formalités que les écoles primaires privées.

En se conformant à l'organisation des écoles publiques, elles pourraient être agréées par le ministère de l'Instruction publique et obtenir le détachement d'un instituteur ou d'une institutrice pour y donner l'enseignement.

Ressources : La création et le fonctionnement des Ecoles de plein air publiques avec externat est assuré à l'aide des subventions de l'Etat, du département et des communes ; ceux des Ecoles de plein air publiques avec internat avec les mêmes subventions auxquelles s'ajouteront celles du ministère de l'Hygiène ; ceux des Ecoles de plein air privées avec les ressources qu'elles tiendront de leur association fondatrice. Les Ecoles de plein air agréées pourront solliciter des subventions des pouvoirs publics.

Locaux : L'Ecole de plein air urbaine externat est située à la périphérie des villes, non loin des terminus de tramways ou des moyens de communication, de préférence à la lisière d'un bois, ou dans un parc avec jardin potager, terrain de classe ou terrain de jeu, à l'abri des vents dominants de la région. Elle est constituée par des pavillons isolés en matériaux légers ainsi répartis : classes ouvertes sur trois faces, galerie de cure, salles à manger et de réunion, atelier, vestiaires, lavabos-douches, cabinets du directeur et du médecin, cuisine et w.-c.

L'Ecole de plein air départemental internat a son siège soit à la campagne, soit à la montagne, soit à la mer. N'ayant pas à redouter d'être englobée dans une cité en voie d'extension les matériaux employés à sa construction sont la pierre, la brique ou le ciment armé. Aux pavillons de l'Ecole-externat, il convient d'ajouter des dortoirs aérés et ventilés et des logements de personnel.

Aussi bien dans l'une que dans l'autre des deux écoles, il y a lieu d'éviter les agglomérations trop denses ; pour conserver à l'école son caractère familial et social, sa population ne doit pas dépasser 100 élèves. Le mobilier scolaire individuel consiste en une table rectangulaire et une chaise ordinaire, variable avec la grandeur des élèves.

Administration et Personnel : Dans les écoles de plein air publiques ou agréées, le personnel est nommé et rétribué dans les mêmes conditions que le personnel des écoles publiques.

La direction avec l'économat sont confiés à un instituteur ou à une institutrice en partie déchargé de classe, assisté d'un Conseil d'administration d'un comité de patronage.

L'enseignement est assuré par du personnel du cadre de l'enseignement.

Le service médical par un médecin spécialement désigné, aidé par une assistante d'hygiène.

La surveillance par un personnel auxiliaire.

Le personnel domestique est choisi par le directeur ou la directrice.

Séjour et recrutement : Le séjour à l'Ecole de plein air ne peut être inférieur à trois mois ; il est fixé par le médecin de l'établissement.

L'école-externat est ouverte de 8 heures du matin à 6 heures du soir, même le jeudi. Pendant les vacances, elle abrite une colonie-garderie. L'Ecole de plein air internat est ouverte toute l'année. Pendant les vacances, elle reçoit des colonies.

Le recrutement des élèves est fait par l'inspecteur médical des écoles ou un médecin désigné, qui, avec le concours des instituteurs et institutrices, établit la liste des candidats. Par les soins d'un service social rattaché à l'Ecole, les parents sont avisés de l'état de santé de leurs enfants et selon les cas, renseigné sur la situation sanitaire et pécuniaire des familles, le Conseil d'administration intervient auprès du Bureau de bienfaisance ou de la municipalité pour l'envoi momentané des enfants à l'Ecole de plein air.

La gratuité n'est pas absolue ; les familles contribuent à l'entretien de leur enfant par une contribution variable déterminée par le Conseil d'administration.

Costume : A son arrivée à l'Ecole, l'enfant quitte son costume et revêt celui de l'établissement, qui comporte une culotte, un tablier d'écolier, un chapeau et des sandales pour l'été, et un pantalon, une chemise, une casaque à capuchon, des chaussures avec bottes en caoutchouc, un bérêt pour l'hiver.

Alimentation et sieste : L'alimentation est saine, variée, équilibrée, bien préparée, régulièrement prise à 7 heures, 12 heures, 16 heures et 19 heures et comporte à chacun des repas 1 plat et 4 plats, 1 plat et 3 plats. La durée des deux principaux repas est de 30 à 35 minutes à midi et 25 à 30 le soir.

Pas de suralimentation ; pas de boisson alcoolique mais l'eau pure.

Les repas sont suivis d'une sieste d'une heure.

Programme et emploi du temps : Le plan d'études est fondé entièrement sur le développement total du corps de l'enfant ; il s'inspire des instructions ministérielles de 1923 et des principes de l'Ecole active ; il a pour base l'observation et l'étude de la nature.

Le programme est donc à peu près le même que celui des écoles ordinaires, mais l'emploi du temps réparti sur un plus grand nombre d'heures ne comporte pour le travail intellectuel que 4 heures de classe, celles restantes étant consacrées à l'éducation physique, aux travaux manuels, au chant, à l'étude et à la pratique des lois de la santé, aux jeux libres et dirigés.

Bien des lacunes sont à combler dans ce projet : ce sera la tâche du Congrès d'y apporter les corrections nécessaires pour permettre au Comité national de plaider la cause des Ecoles de plein air, près des Pouvoirs publiques, d'intensifier sa propagande en leur faveur, car créer et multiplier les écoles de plein air c'est soustraire à la contagion, à la maladie, à l'immoralité des milliers d'enfants ; c'est les préparer à la vie saine, laborieuse et joyeuse, c'est substituer la prévention à la guérison, la prévoyance à l'assistance, c'est économiser de l'argent et des vies humaines, c'est travailler au relèvement de la France et accomplir un devoir patriotique et social.



Imprimerie
Douriez-Bataille
140, rue Nationale
Lille.